



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2021

Convocation : 14 juin 2021

Affichage : 28 juin 2021

Étaient présents : Gérard Collet, Jean-Luc Point, Delphine Rousseau, Françoise Thomas-Collet, Alain Servaes, Christelle Drahonnet, Roger Boismureau, Laetitia Poulter, Joëlle Charieau et Dominique Martinet.

Absent excusé : Christian Bory.

Secrétaire de séance : Françoise Thomas-Collet.

Tous les présents masqués et respectant les gestes barrières. Pas de public.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 avril 2021

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité

Présentation d'une étude de la DDFIP sur la situation financière de la commune

Le maire présente et commente les principaux points d'une étude menée par la DDFIP.

Cette étude permet de comparer les principaux ratios financiers de Loubillé avec ceux de la strate à laquelle appartient la commune (communes de 250 à 500 habitants).

Elle permet également de suivre l'évolution des ratios financiers de Loubillé de 2016 à 2020.

Création d'un poste mutualisé de garde champêtre

Après un large débat, les élus, à la majorité (9 voix pour – 1 abstention) décident de donner une suite favorable à la proposition de Chef Boutonne aux conditions suivantes :

- Période de 6 mois pour bien mesurer les services pouvant être rendus par un garde champêtre
- La décision finale serait prise à l'issue de cette période
- Organisation d'une réunion avec les élus de Chef Boutonne en charge de ce dossier avec présence d'un garde champêtre actuellement en poste qui ferait part de son expérience.

Ecriture en "non valeur"

A la demande de la trésorerie de Melle, le maire présente le dossier justifiant le passage des écritures comptables en "non valeur" pour un montant total de 2 190,94 €.

Les membres du conseil, à l'unanimité, autorisent le maire à passer ces écritures.

Point sur le dispositif Mobilibus

Le maire fait le point sur ce dispositif (transport de personnes le samedi matin vers le marché de Chef Boutonne).

Ce service sera effectif à la rentrée de septembre 2021.

Une campagne d'information en direction du public sera organisée en temps et en heure.

Reconduction du dispositif "Pass'port", cinéma et piscine.

A l'unanimité, les membres du conseil décident de reconduire ce dispositif qui prévoit une aide aux familles calculée en fonction de leur Quotient familial.

Jeux du square – Rapport de visite de DEKRA

Le maire présente et commente le rapport de visite de la société DEKRA en charge du contrôle réglementaire des jeux du square Simone Veil

Ce rapport met en évidence la vétusté de certains jeux ne répondant plus aux normes en vigueur, notamment en termes de sécurité.

Sa responsabilité personnelle pouvant être engagée en cas d'accident, le maire informe les élus qu'il va prendre un arrêté instituant la neutralisation de ces jeux en attendant qu'une décision soit prise (mise à niveau mais à quel prix ? achat de matériel neuf ?...).

Le service technique est chargé de procéder aux opérations empêchant l'accès à ces jeux.

Informations/questions diverses

Vin d'honneur du 14 juillet :

Le maire propose que le vin d'honneur organisé à l'occasion de la fête nationale ait lieu au Chiron.

Cela permettrait aux habitants de Loubillé de visiter le nouveau site du service technique communal.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Reprise des locations de la salle des fêtes

Les décisions des pouvoirs publics relatives à la situation sanitaire le permettant, le maire propose que la salle des fêtes puisse de nouveau être louée.

Cette proposition est partagée par tous les élus présents.

Recensement de la population en 2022

Cette opération nécessite l'intervention d'un agent recenseur et d'un agent coordinateur.

L'agent recenseur sera officiellement nommé en conseil après les congés.

L'agent coordinateur, qui peut être un élu, doit être d'ores et déjà désigné.

Madame Laetitia Poulter se porte candidate. Sa proposition est retenue. Un arrêté de nomination sera publié.

Rénovation du lavoir des Maisons blanches

Roger Boisumeau, en charge de l'entretien du patrimoine communal, informe le conseil que les travaux de rénovation du lavoir des Maisons blanches sont terminés et qu'ils se sont déroulés à l'entière satisfaction de la municipalité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h 30.

La secrétaire de séance